



**Pôle Ressources  
Assemblées**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 24 mars 2022 (18h32)  
Salle Etable- La Lombardière**

Membres titulaires	: 56	
En exercice	: 55	
Membres suppléants	: 23	
Présents	: 31	
Votants	: 45	
Convocation et affichage	: 24/03/2022	
Président de séance	: Monsieur	Simon PLENET
Secrétaire de séance	: Madame	Sylvette DAVID

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Nicole ARCHIER, Damien BAYLE, Hugo BIOLLEY, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Claudie COSTE, Sylvette DAVID, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Maxime DURAND, Bruno FANGET, Christian FOREL, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Denis HONORE, Thierry LERMET, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Richard MOLINA, Patrick OLAGNE, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, Myriam SERVY-CHANAL, Michel SEVENIER, Laurent TORGUE.

Pouvoirs : Brigitte BOURRET (pouvoir à Christian MASSOLA), Clément CHAPEL (pouvoir à Sylvette DAVID), Christelle ETIENNE (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Romain EVRARD (pouvoir à Edith MANTELIN), Cécilia FARRE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Jérémy FRAYSSE (pouvoir à François CHAUVIN), Juanita GARDIER (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Frédéric GONDRAND (pouvoir à Antoine MARTINEZ), Catherine MICHALON (pouvoir à Danielle MAGAND), Martine OLLIVIER (pouvoir à Laurent MARCE), Agnès PEYRACHE (pouvoir à Patrick OLAGNE), René SABATIER (pouvoir à Laurence DUMAS), Denis SAUZE (pouvoir à Simon PLENET), Antoinette SCHERER (pouvoir à François CHAUVIN).

Etaient absents et excusés : Carlos ALEGRE, Christian ARCHIER, Assia BAIBEN-MEZGUELDI, Jean-Yves BONNET, Nadège COUZON, Olivier DE LAGARDE, Virginie FERRAND, Pascal PAILHA, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIÈRE.

**CC-2022-120 - RESSOURCES - BUDGET PRIMITIF 2022 - BUDGET ANNEXE  
RÉGIE DES TRANSPORTS ET DES MOBILITES**

***Rapporteur : Monsieur Laurent TORGUE***

Le mode de gestion de la compétence transport est appelé à évoluer en cours d'année 2022 avec la mise en place, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022, d'une régie unique à autonomie financière.

A compter de cette date toutes les opérations comptables relatives à l'exercice de la compétence transport seront enregistrées dans le budget de la Régie des Transports et des mobilités et il conviendra de clore le budget annexe des transports, sous réserve de la comptabilisation des dernières opérations nécessaires pour la clôture de l'exercice 2022 du budget annexe des transports.

Le compte administratif 2022 du budget annexe des transports sera adopté dans les conditions du droit commun, c'est-à-dire au plus tard le 30 juin 2023 (article L1612-12 du CGCT).

En outre, en lien avec l'évolution précitée, le budget de la Régie des transports prendra désormais l'appellation : « Budget de la Régie des transports et des mobilités ».

Le projet de Budget Primitif 2022 – Budget de la Régie des transports et des mobilités – se présente comme suit :

- **Section d'Exploitation :** 1 689 714,75 €
- **Section d'Investissement :** 3 251 557,71 €

### Tableau général

	Section d'exploitation		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Mesures nouvelles</b>				
Opérations réelles	1 599 714,75 €	1 584 822,99 €	3 249 000,00 €	2 957 006,64 €
Opérations d'ordre	60 000,00 €			60 000,00 €
Virement	30 000,00 €			30 000,00 €
<b>Résultat n-1 repris par anticipation</b>				
Restes à réaliser			2 557,71 €	
Résultat reporté		104 891,76 €		204 551,07 €
Réserves règlementées				
Résultat affecté				
<b>Total</b>	<b>1 689 714,75 €</b>	<b>1 689 714,75 €</b>	<b>3 251 557,71 €</b>	<b>3 251 557,71 €</b>

### Observations et précisions

Les résultats d'exécution 2021 ont été repris par anticipation, à savoir :

- le résultat de fonctionnement,
- le résultat d'investissement,
- les restes à réaliser sur dépenses et recettes d'investissement.

Pour mémoire, conformément à la réglementation, si les résultats arrêtés lors du vote du compte administratif 2021 s'avéraient différents par rapport à ceux repris par anticipation, les prévisions budgétaires 2022 seraient alors rectifiées par décision modificative.

## **DÉLIBÉRÉ**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**ADOpte** le budget primitif 2022 – Budget de la Régie des transports et des mobilités – tel qu'il ressort des tableaux ci-dessous : tableau général et tableaux par chapitres budgétaires,

### Tableau général

	Section d'exploitation		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Mesures nouvelles</b>				
Opérations réelles	1 599 714,75 €	1 584 822,99 €	3 249 000,00 €	2 957 006,64 €
Opérations d'ordre	60 000,00 €			60 000,00 €
Virement	30 000,00 €			30 000,00 €
<b>Résultat n-1 repris par anticipation</b>				
Restes à réaliser			2 557,71 €	
Résultat reporté		104 891,76 €		204 551,07 €
Réserves règlementées				
Résultat affecté				
<b>Total</b>	<b>1 689 714,75 €</b>	<b>1 689 714,75 €</b>	<b>3 251 557,71 €</b>	<b>3 251 557,71 €</b>

### Tableaux par chapitres budgétaires

Source : maquette budgétaire M43 – tableaux II A2 et II A3

DEPENSES D'EXPLOITATION		
Chap.	Libellé	BP 2022
011	Charges à caractère général	760 910,00 €
012	Charges de personnel	807 700,00 €
014	Atténuation de produit	
65	Autres charges de gestion courante	5,00 €
<b>Total dépenses de gestion courante</b>		<b>1 568 615,00 €</b>
66	Charges financières	17 390,00 €
67	Charges exceptionnelles	
022	Dépenses imprévues	13 709,75 €
<b>Total dépenses réelles</b>		<b>1 599 714,75 €</b>
023	Virement à la section de fonctionnement	30 000,00 €
042	Opérations d'ordre se section à section	60 000,00 €
<b>Total dépenses d'ordre</b>		<b>90 000,00 €</b>
<b>Total dépenses d'exploitation</b>		<b>1 689 714,75 €</b>

RECETTES D'EXPLOITATION		
Chap.	Libellé	BP 2022
013	Atténuation de charges	13 317,99 €
70	Ventes de produits, prestations	295 500,00 €
73	Produits issus de la fiscalité	574 000,00 €
74	Dotations et participations	702 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	5,00 €
<b>Total recettes de gestion courante</b>		<b>1 584 822,99 €</b>
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
<b>Total recettes réelles</b>		<b>1 584 822,99 €</b>
042	Opérations d'ordre se section à section	
<b>Total recettes d'ordre</b>		<b>0,00 €</b>
002	Résultat n-1 reporté	104 891,76 €
<b>Total recettes d'exploitation</b>		<b>1 689 714,75 €</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chap.	Libellé	RAR N-1	Propositions nouvelles	Total BP 2022
20	Immobilisations incorporelles			0,00 €
204	Subventions d'équipement versées			0,00 €
21	Immobilisations corporelles	2 557,71 €	3 221 000,00 €	3 223 557,71 €
23	Immobilisations en cours			0,00 €
<b>Total dépenses d'équipement</b>		<b>2 557,71 €</b>	<b>3 221 000,00 €</b>	<b>3 223 557,71 €</b>
16	Emprunts et dettes		28 000,00 €	28 000,00 €
020	Dépenses imprévues			0,00 €
<b>Total dépenses financières</b>		<b>0,00 €</b>	<b>28 000,00 €</b>	<b>28 000,00 €</b>
45	Opérations pour compte de tiers			0,00 €
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>		<b>2 557,71 €</b>	<b>3 249 000,00 €</b>	<b>3 251 557,71 €</b>
040	Opérations d'ordre se section à section			0,00 €
041	Opérations patrimoniales			0,00 €
<b>Total dépenses d'ordre</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
001	Résultat n-1 reporté			0,00 €
<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>2 557,71 €</b>	<b>3 249 000,00 €</b>	<b>3 251 557,71 €</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chap.	Libellé	RAR N-1	Propositions nouvelles	Total BP 2022
13	Subventions d'investissement			0,00 €
16	Emprunts et dettes		2 957 006,64 €	2 957 006,64 €
<b>Total recettes d'équipement</b>		<b>0,00 €</b>	<b>2 957 006,64 €</b>	<b>2 957 006,64 €</b>
10	Dotations			0,00 €
1068	Résultat n-1 affecté			0,00 €
1064	Réserves règlementées			0,00 €
27	Immobilisations financières			0,00 €
<b>Total recettes financières</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
45	Opérations pour compte de tiers			0,00 €
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>		<b>0,00 €</b>	<b>2 957 006,64 €</b>	<b>2 957 006,64 €</b>
021	Virement à la section de fonctionnement		30 000,00 €	30 000,00 €
040	Opérations d'ordre se section à section		60 000,00 €	60 000,00 €
041	Opérations patrimoniales			0,00 €
<b>Total recettes d'ordre</b>		<b>0,00 €</b>	<b>90 000,00 €</b>	<b>90 000,00 €</b>
001	Résultat n-1 reporté		204 551,07 €	204 551,07 €
<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>0,00 €</b>	<b>3 251 557,71 €</b>	<b>3 251 557,71 €</b>

Les résultats d'exécution 2021 ont été repris par anticipation, à savoir :

- le résultat de fonctionnement,
- le résultat d'investissement,
- les restes à réaliser sur dépenses et recettes d'investissement.

Pour mémoire, conformément à la réglementation, si les résultats arrêtés lors du vote du compte administratif 2021 s'avéraient différents par rapport à ceux repris par anticipation, les prévisions budgétaires 2022 seraient alors rectifiées par décision modificative.

**PROCEDE** à un vote au niveau des chapitres budgétaires.

**PRECISE** qu'à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022, toutes les opérations comptables relatives à l'exercice de la compétence transport seront enregistrées dans le budget de la Régie des Transports et des mobilités.

**AUTORISE** d'une manière générale Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 29/03/22  
Affiché le : 01/04/22  
Transmis en sous-préfecture le : 29/03/22  
Identifiant télétransmission : 007-200072015-20220324-32113-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations du  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Le Président

Simon PLENET